

Prisonnier de l'aide sociale

[Marco Danesi](#)

Jean: «Je suis aux poursuites. A ces conditions, il est pratiquement impossible de décrocher un poste dans une banque, une fiduciaire ou une société de gestion.» (Eddy Mottaz)



Assisté depuis 2010, un ancien employé de banque peine à retrouver un emploi malgré ses efforts. A 48 ans, divorcé, endetté, père d'un enfant, il se heurte aux limites de la réinsertion. Le témoignage de ce Genevois jette une autre lumière sur l'aide sociale que certains voudraient comprimer

[Les liens](#)

- [Aide sociale, les raisons du Röstigraben](#) (14.10.2014)

Un matin d'automne à Genève. Jean, le nom est fictif, arrive à l'heure au rendez-vous. C'est quelqu'un de précis. Imposant aussi, «je fais un mètre nonante pour 110 kilos». Il a une franche poignée de main et la barbe de trois jours.

L'homme de 48 ans est à l'assistance depuis 2010. La dégringolade a commencé en 2006. Ses efforts pour remonter la pente ne portent pas de fruits. Malgré un passé professionnel riche dans le monde de la finance; malgré un projet de formation de chauffeur livreur, il semble condamné à l'aide sociale. Jean se heurte aux limites des dispositifs de réinsertion et à la dureté du marché du travail.

Pourtant, il ne perd pas espoir. «Je veux et peux rebondir», affirme-t-il attablé à une terrasse de Plainpalais. Les mots sont mesurés. «Il y a certainement des gens qui ne cherchent pas vraiment à s'en sortir. Ce n'est pas mon cas.» Dans un contexte hostile à l'aide sociale, notamment en Suisse alémanique, il tient à le préciser. Ce n'est ni un profiteur ni un fraudeur.

«Il y a vingt ans, je n'aurais jamais imaginé me retrouver dans cette situation», constate-t-il. On devine l'amertume, l'incompréhension. Autrefois employé de banque avec un salaire confortable, ancien sous-officier à l'armée, il vit aujourd'hui avec un forfait de 1300 francs mensuels. L'Hospice général, qui gère l'aide sociale à Genève, couvre également son loyer de 1600 francs ainsi que les primes de l'assurance maladie.

Tirant sur une cigarette, ce père divorcé d'un enfant de 13 ans dont il a la garde recompose son histoire tourmentée, singulière et exemplaire. Jean sort une liasse de papiers d'un cartable. L'homme classe ses vicissitudes administratives. Il s'y réfère pour étayer ses propos, préciser une date.

Après un apprentissage et un CFC d'employé de commerce, il démarre des études d'économie à l'Université de Genève. Au bout de deux ans, il abandonne HEC, faute de fonds. En 1988, il entre à l'UBS et suit une formation interne à la banque. «Il faut se rappeler le climat euphorique du début des années 1990. C'était une période faste. On pouvait gagner facilement 120 000 francs brut par an hors bonus.» Comme tant d'autres, il se donne corps et âme sans se soucier du reste.

Deux ans plus tard, il quitte la grande banque et cherche fortune ailleurs. «Les opportunités étaient telles qu'il était avantageux de changer de direction et d'entreprise dans le but de faire évoluer ma carrière.» Il multiplie les emplois et les mandats. Son CV de l'époque s'étire sur deux pages A4.

Nonobstant un salaire confortable, Jean n'acquiert pas de logement. Il voyage et assouvit sa passion pour les motos et les voitures. Aujourd'hui il se déplace avec un deux-roues léger que lui prête parfois un ami. «Si j'avais acheté une maison, j'aurais peut-être retardé la déchéance en la revendant. Par contre, je ne sais pas si je l'aurais évitée.»

A partir de 1997, la conjoncture se dégrade. La place genevoise souffre. L'instabilité économique pousse Jean à cumuler encore davantage les contrats à durée déterminée jusqu'en 2006. Puis, c'est le chômage. Il retourne alors à l'université pour terminer les études en économie laissées en suspens. Il abandonne à nouveau. Toujours pas assez d'argent.

Une fois épuisé son droit aux indemnités de chômage, pendant deux ans il tente de surnager en consultant indépendant. Mais à partir de 2010, Jean doit recourir à l'aide sociale.

Des problèmes conjugaux font empirer les choses. Il se sépare de sa femme. La vie de famille, la réorganisation de son quotidien l'absorbent au détriment de la recherche d'un emploi. La moindre démarche se transforme en supplice. Il raconte la quête pénible d'un logement pour lui et son fils qu'il a finalement déniché après avoir passé quelque temps dans une chambre d'hôtel. «Heureusement, je peux compter sur des amis. Les copains d'une société patriotique genevoise m'ont donné un coup de main.»

Depuis, la situation s'est améliorée. Il peut se consacrer à son avenir à plus long terme. Même si, pour l'heure, l'incertitude domine.

Jean a décidé de témoigner car «l'aide sociale va devenir un sujet incontournable en Suisse. Le nombre de bénéficiaires continuera d'augmenter.» Croissance démographique oblige, les statistiques nationales attestent une progression du nombre de cas – de 300 000 dossiers en 2007 à 360 000 cinq ans plus tard. Les dépenses ont également passé de 1,77 milliard de

francs à un peu plus de 2 milliards au cours de la même période. Le pourcentage des personnes suivies, en revanche, affiche une certaine stabilité: il fluctue autour de 3%.

Depuis quelque temps, le thème attise la polémique. L'aide sociale traverse une période trouble. Ce régime de la dernière chance est décrié. Ce dépannage urgent et ponctuel se transforme souvent en impasse durable. Trop généreuse, accusent ses détracteurs, elle dissuaderait les bénéficiaires de se remettre au travail. La découverte d'abus justifie les appels aux coupes budgétaires, voire au renvoi des étrangers assistés en trop grand nombre. L'UDC a fait de son combat destiné à comprimer l'aide sociale un enjeu des élections fédérales de l'automne 2015.

De leur côté, les associations d'aide ripostent et clament qu'il faut combattre «la précarité et non pas les pauvres». D'autres remettent en cause plutôt la répartition déséquilibrée des coûts de l'aide sociale entre cantons et communes. Leur réduction manu militari ne changerait rien à ce problème, analysent les experts des politiques sociales.

Sous pression, les autorités pourchassent les fraudeurs et développent les programmes de réinsertion. Le raisonnement est simple: la lutte contre la tromperie sert de gage aux projets d'intégration. Mais l'architecture complexe des assurances sociales, sans parler des barrières entre services de l'administration, rend parfois compliquée la reconquête de l'autonomie. Quant au marché du travail, il ne fait pas de cadeaux.

C'est le cas de Jean. Les dettes, quelques dizaines de milliers de francs d'impayés aux impôts, sont un obstacle insurmontable. Des entretiens d'embauche tournent court. «Je suis aux poursuites. Dans ces conditions, il est pratiquement impossible de décrocher un poste dans une banque, une fiduciaire ou une société de gestion. J'en ai sollicité une multitude avec en retour plus au moins les mêmes réponses: malgré l'excellence de votre dossier, notre choix s'est porté sur un autre candidat. Parfois, je n'ai pas reçu de réponse du tout.»

En même temps, emprunter une nouvelle voie se heurte aux réticences. «Me reconvertir en chauffeur poids lourd ne convainc pas tout à fait les conseillers de l'Hospice général.» Pourtant, il a monté un dossier fouillé. Il a évalué les coûts, sondé les entreprises: «J'aurais des chances d'être embauché», prétend-il.

Pour sortir de l'impasse, Jean a présenté ses plans aux services sociaux. Sur cette base et à la suite d'un stage, l'Etablissement public pour l'intégration (EPI), organisme genevois s'adressant aux porteurs de handicaps et aux personnes marginalisées, a établi un bilan des possibilités d'emploi à l'intention du Service de réinsertion professionnelle (SRP) de l'Hospice général.

A la lecture, il s'en dégage une impression positive. Jean disposerait des moyens de refaire surface. On évoque son profil «commercial». L'EPI penche ainsi pour un retour dans le tertiaire. L'établissement envisage un plan de désendettement et même un soutien financier. Les auteurs de l'évaluation n'excluent cependant pas le changement de cap envisagé. Mais pour cela, il faudrait couvrir les frais de la formation, soit près de 8000 francs, hors de portée pour le Genevois.

Jean explique qu'à ce stade de son parcours la priorité est de trouver un job. L'Hospice général va mettre l'accent sur l'insertion professionnelle. Sauf que la transition ne va pas de soi. Les bénéficiaires de l'aide sociale ne sont pas des «sans-emploi comme les autres».

Certains ne travaillent pas depuis longtemps. D'autres sont dépourvus de toute qualification. Souvent, les offices de placement ne peuvent pas satisfaire les besoins spécifiques de cette population. Il n'est pas rare que les démarches n'aboutissent pas et que ces «clients» particuliers reviennent à la case de départ.

Voilà pourquoi la nécessité de coordonner l'accompagnement social et la recherche d'une occupation pour les personnes assistées est désormais reconnue. Des projets pilotes d'unités mixtes d'assistants sociaux et de conseillers professionnels voient le jour. A Fribourg comme à Lausanne. Le but est d'offrir des opportunités adaptées aux plus inadaptés. Comme des emplois dits «à bas seuil» qui ne requièrent ni titres d'études ni compétences trop élevées.

A bientôt 50 ans, Jean craint cependant le pire. Les probabilités de trouver une place vont se faire rares. Après quatre ans à l'aide sociale, il commence à douter. «Sociallement, je suis bien suivi. Pour le reste, c'est plus compliqué», conclut-il, désabusé avant de s'éclipser dans la confusion de midi.